

République Française

Département de la Loire

Ville de Craintilleux



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 11 juillet, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juillet 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 3
Votants : 13

Présents :

Délibération n° 34

Présents : Georges THOMAS, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Stéphanie LUIRE, Arnaud VASSAL, Odile MASSON

Absents excusés : Frédéric CHAUX, Christiane ROCHEDIX, Catherine BERTHERAT, Anne Laure SEUX

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Odile MASSON

OBJET :

**CONVENTIONS POUR
L'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC**

Pouvoirs :

Mandants

Christiane ROCHEDIX
Frédéric CHAUX
Anne Laure SEUX

Mandataires

Odile MASSON
Georges THOMAS
Baptiste BON

Commerces ambulants

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 5 juillet 2024, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200750-20240711-2024-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2024

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants qui s'installent sur la commune.

Il propose une redevance mensuelle de 15€ avec une facturation trimestrielle.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité

- ***d'approuver la convention comme décrite ci-dessus et ci-jointe,***
- ***d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte permettant la mise en œuvre de cette décision.***

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,


Georges THOMAS